



Communiqué de presse

Remise du rapport « La santé des personnes sans chez soi »

Paris, le 08 janvier 2010

A la demande de Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé et des sports, le psychiatre Vincent Girard, assisté du docteur Pascale Estecahandy et du docteur Pierre Chauvin, a été chargé d'élaborer des propositions pour améliorer les parcours de soins et de vie des personnes sans-abri.

Le docteur Girard a remis son rapport à Roselyne Bachelot-Narquin, en présence de Benoist Apparu, secrétaire d'Etat chargé du logement et de l'urbanisme, et du préfet Alain Régnier, délégué général pour la coordination de l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées.

Le rapport identifie les blocages et les leviers d'action possibles. 5 axes sont privilégiés : le décloisonnement des politiques sanitaires, la coordination des accompagnements somatiques, psychiatriques et sociaux, le développement de nouvelles pratiques professionnelles, l'hébergement et la réinsertion et la promotion de la recherche et l'évaluation.

Des propositions innovantes comme le « *Housing first* », littéralement le « logement d'abord », sont préconisées à partir d'exemples étrangers. Benoist Apparu et Roselyne Bachelot-Narquin ont ainsi décidé le financement de l'expérimentation de cette méthode qui part du postulat : disposer d'un logement est une condition première pour l'intégration des personnes dans le droit commun de la prise en charge.

En outre, Roselyne Bachelot-Narquin a demandé la désignation d'un référent « lutte contre l'exclusion » dans chaque agence régionale de santé afin de veiller à la prise en compte transversale des problématiques santé, pauvreté et accès aux soins . Elle a également décidé de nommer un référent « santé, fragilité sociale et précarité » au sein même du ministère de la santé.

Avec les programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) confirmés et renforcés par la loi « Hôpital, patients, santé et territoires » du 21 juillet 2009, l'installation depuis 2005 de 92 équipes mobiles « psychiatrie santé », la mise en place et le renforcement des permanences d'accès aux soins de santé dans le champs de la psychiatrie, le ministère chargé de la santé poursuit et renforce son action en faveur des Français les plus fragiles.

Le 10 novembre dernier, lors de la présentation de la mise en œuvre d'un service public de l'hébergement et de l'accès au logement, Benoist Apparu avait souligné la nécessaire mobilisation de l'ensemble du gouvernement en faveur des personnes les plus fragiles. Une étape importante vient d'être franchie avec la ministre de la santé et des sports.

Vous trouverez ci-joint le rapport « La santé des personnes sans chez soi ».

Contacts presse

Service de presse de Roselyne Bachelot-Narquin : 01 40 56 40 14

Service de presse de Benoist Apparu : 01 40 81 89 53